

Inauguration de la gare EOLE de Mantes-la-Jolie

Mantes-la-Jolie - Mardi 4 avril 2023

Discours de Monsieur Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Madame la Présidente, chère Valérie,
Monsieur le Président, cher Pierre,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Monsieur le Président directeur général de SNCF Réseau,
Monsieur le directeur régional de SNCF Gares & Connexions,
Mesdames et Messieurs,

L'inauguration de la nouvelle gare de Mantes-la-Jolie est un moment important sur le chemin de l'aboutissement d'EOLE. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux d'être aujourd'hui avec vous, en tant que voisin, mais aussi comme partenaire de ce projet majeur pour nos territoires d'Ile-de-France.

Le prolongement du RER E vers l'ouest était une promesse, plusieurs fois étudiée et de nombreuses fois reportée. Cette gare rénovée démontre qu'il est un projet qui se concrétise, étape par étape, afin de faciliter les déplacements des Franciliens.

EOLE est en effet un maillon primordial du chantier du Grand Paris Express et de la nouvelle architecture des mobilités de notre région. C'est un axe structurant pour l'ensemble du réseau car il offrira de meilleures conditions de voyage à tous les usagers sur toutes les lignes, en proposant de nouvelles gares, de nouveaux trains accessibles et en allégeant d'autres axes particulièrement sollicités, notamment les RER A, B et D et la gare Saint-Lazare.

Pour nos Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ce prolongement vient renforcer notre maillage de transports afin d'améliorer la desserte de l'ensemble de la Vallée de la Seine. Grâce aux nombreuses interconnexions avec le réseau actuel et à venir, c'est en réalité une transformation complète du système de transports et des déplacements quotidiens qui est proposée à nos concitoyens.

Avec l'extension du RER E, nous faisons tomber une fois encore la frontière artificielle entre grande et petite couronnes de la région-capitale, celle-là même qui fragmente nos territoires et ignore les réalités du quotidien des habitants qui travaillent, étudient, et retrouvent leurs proches de part et d'autre.

La création d'un accès direct et rapide entre La Défense et les communes de la ligne Saint-Lazare – Mantes-la-Jolie en est l'exemple le plus emblématique. C'est un levier supplémentaire d'attractivité pour notre quartier d'affaires, qui sera irrigué par des lignes de nouvelle génération, le transformant en l'un des principaux pôles de transports de notre pays. Les milliers d'Alto-séquanais et d'Yvelinois qui travaillent dans ce centre névralgique, et symbolique, de l'économie française pourront ainsi voyager plus facilement et dans de meilleures conditions, ce qui leur ouvrira de nouveaux horizons.

EOLE est donc un projet d'envergure pour nos territoires, au service de la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi nos collectivités, régionale comme départementales, ont répondu présentes afin d'assurer la construction de cette infrastructure majeure. À ce jour, notre Département des Hauts-de-Seine a ainsi contribué à hauteur de 205 millions d'euros au prolongement en cours, aux côtés de nombreux acteurs, témoignant du caractère stratégique de ce projet. C'est ce travail collectif, établi notamment avec l'Etat, qui nous permet d'assurer l'achèvement des travaux, car nous avons pallié et assumé les nouveaux coûts liés aux difficultés rencontrées et aux retards plusieurs fois annoncés.

C'est pour cela que nous serons encore à vos côtés, Madame la Présidente de Région, chère Valérie, dans les négociations sur le volet transports du futur CPER, car nous partageons tous le même constat d'urgence face à l'état des infrastructures dans nos territoires, et le même souci d'améliorer sans cesse le réseau francilien, dans l'intérêt de nos Départements et de nos villes.

Car au-delà d'une infrastructure de transports, le prolongement du RER E est également l'occasion de nouveaux aménagements urbains, et cette gare de Mantes-la-Jolie, son futur terminus, le démontre très bien.

Il s'agit de construire ou de rénover des gares de nouvelle génération, qui accueillent des services et des commerces. Ce prolongement est aussi l'occasion de créer de véritables pôles intermodaux, accessibles aux bus, aux piétons et aux cyclistes de façon apaisée tout en proposant des parking-relais. Le réaménagement des espaces publics permet ainsi d'offrir des alternatives à la voiture sans opposer les usages. C'est à cette condition que nous mènerons une politique écologique efficace, cette écologie des solutions que nous pratiquons comme élus locaux pour un développement durable de nos territoires.

C'est cette même logique de développement durable qui nous a guidés à Nanterre, où le pôle intermodal de Nanterre – La Folie continue de sortir de terre. L'extension du RER E nous permet de faire revivre le secteur des Groues, une friche composée d'une ancienne emprise ferroviaire. Avec l'ensemble des acteurs du territoire, nous y bâtissons un quartier mixte où se côtoieront logements, bureaux, commerces, services de proximité et tiers-lieux, un quartier où multifonctionnalité et proximités iront de pair. 10 000 habitants et 10 000 salariés se retrouveront ainsi à une même adresse dans les années à venir. La nouvelle desserte du RER E, puis dans les prochaines années de la ligne 15 du Grand Paris Express, au cœur du quartier rénové, en font un lieu attractif et dynamique, qui transformera ce pôle important qu'est notre Ville-préfecture en une nouvelle centralité de l'Ouest francilien, en parfaite cohérence avec le quartier de La Défense tout proche.

Notre centre d'affaires profite d'ailleurs de cette opportunité pour concrétiser le nouveau cap stratégique que nous avons donné à Paris La Défense afin d'en faire le premier quartier d'affaires post-carbone. La création d'une nouvelle gare sous le CNIT, premier bâtiment construit en 1958, en lieu et place d'un parking, est à ce titre symbolique. Ce nouveau chapitre dans l'histoire du quartier, qui nous permet d'assurer sa transformation écologique, passe évidemment par la construction de ces nouvelles lignes de transports en commun, afin d'offrir une mobilité décarbonée à ses 50 000 habitants et ses 180 000 salariés.

Comme nous le rappelle la gare que nous inaugurons aujourd'hui, EOLE n'est donc pas seulement le prolongement d'une infrastructure majeure de transports. C'est aussi un formidable levier de transition écologique et de transformation, engagées par des opérations de renouveau urbain d'ampleur qui assurent la cohésion de nos territoires et un cadre de vie de qualité à tous nos concitoyens, priorité de l'action du Département des Hauts-de-Seine.



www.hauts-de-seine.fr

